

Questions en relation avec le volet de « réflexion » à la Conférence de Révision sur
« l'impacte du système du statut de Rome sur les victimes et communautés
affectés »

En répondant à ces questions, veuillez considérer non seulement l'impact direct des activités de la CPI (enquêtes, audiences, procès, sensibilisation, information publique, projets du Fonds au Profit des Victimes, etc.), mais également l'effet plus général de l'existence de la CPI et l'impacte que son existence a sur les individus, ainsi que les développements locaux, nationaux ou régionaux en relation avec les victimes. Veuillez fournir des suggestions ou exemples dans la mesure du possible.

- Quel a été l'impact de la CPI sur les attentes des victimes à obtenir justice ? Quelle perception ont distinctement les victimes directement impliquées aux procédures, aux situations sous examen et celles non liées à ces deux catégories ? Pour les victimes en général, de quel façon est-ce-que l'existence de la CPI a eu un impacte sur le processus de paix au niveau national (ou régional)?
- Est-ce-que l'existence de la CPI a eu un impacte sur le fait que les vues et préoccupations des victimes soient entendues dans leurs communautés, au niveau national et international? Si oui, ou non, comment ?
- Quel a été l'impact sur terrain sur la reconnaissance de certains types spécifiques de préjudices, due au faite de l'existence de la CPI? [eg. Le recrutement des moins de 15 ans dans des groupes armés, les victimes de violences sexuelles, les victimes institutionnelles, les victimes d'attaques].
- Quel a été l'impact sur terrain de l'existence de la CPI pour les victimes de crimes liés au genre ? Quel a été l'impact sur comment briser la loi de silence autour des crimes des violences liées au genre, prévenir la violence sexo-spécifique, ou pour obtenir de la justice pour les victimes de crimes liés au genre ?
- Quel a été sur terrain l'impact de la CPI sur la dignité individuelle, le bien-être physique et psychologique, le respect de la vie privée, le rétablissement et la réhabilitation des victimes ?
- Quel a été l'impact de la CPI sur la reconnaissance au niveau national du droit des victimes à la justice et à la réparation ? les Etats, intègrent-ils dans leurs législations nationales les dispositions relatives aux droits des victimes ?